



Assemblée générale annuelle – ZAP Québec

Compte-rendu – 25 mars 2008, 19h00
Centre Monseigneur-Marcoux – salle SS1
1885, chemin de la Canardière, Québec

Présences

- Christian Gingras
- Bruno Remy
- Carl-Frédéric De Celles
- Christian Gingras
- Claude Richard
- Mario Asselin
- Isabelle Lopez
- Frédéric Sheedy
- Stéphane-Billy Gousse
- Dave Gagnon-Pelletier
- Martin Boisjoly

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

Stéphane-Billy Gousse déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 19h08.

2. Adoption de l'ordre du jour

Claude Richard propose d'ajouter les points «Carte d'identité» et «Dépenses des bénévoles» à l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié.

3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 29 janvier 2008

Carl-Frédéric De Celles propose que le budget soit annexé au compte-rendu. Isabelle Lopez mentionne qu'André Roy avait demandé à ce que son nom soit inscrit comme étant contre l'adoption au point 5. Isabelle Lopez propose l'adoption du compte-rendu tel que modifié. Mario Asselin appuie. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité tel que modifié.

4. État de situation

4.1. Opérations - installations

Bruno Remy mentionne que certaines ZAPs sont en attente d'installation de leurs points d'accès, qui devraient être réalisés à court terme : Pub St-Patrick, Pub d'Orsay, etc. Les ententes éventuelles avec Clic-Zone et Oricom sont abordées et les membres conviennent d'être prudents avec ces ententes, bien que l'impact sur les opérations soit très marginal. 64 points d'accès sont maintenant installés.

Le comité des centres communautaires a amorcé ses travaux. Trois intervenants sont impliqués dans le dossier : la Ville de Québec, ZAP Québec et la Fédération des centres communautaires. Les trois intervenants se réuniront prochainement pour discuter de la façon de gérer le fait qu'un certain nombre de centre communautaires occupent des bâtiments gérés par la Ville de Québec.

4.2. Technique

Bruno Remy informe les membres que suite à une réunion récente, où Christian Gingras était aussi présent, la Ville de Québec exige des mises à jour de sécurité



dans un délai de trois mois sur l'ensemble du réseau de ZAP Québec. Suite à la proposition de rémunérer en partie le travail à réaliser de façon urgente, un échéancier et un devis ont été proposés par Stéphane Nicolas et Simon Blondeau. Voici les étapes de ce développement :

- Installation d'un serveur de développement (20 heures)
- Création du noyau de base de l'image du routeur (30 à 40 heures)
- Mise en place des différents aspects de la sécurité (40 à 50 heures)
- Gestion des comptes et autorisations (50 heures)
- Mise en place d'une zone DMZ (20 à 30 heures)
- Mise en place du VPN (30 heures)

Frédéric Sheedy mentionne que le serveur de développement est déjà en place et peut être utilisé pour toute activité de développement, incluant celle de l'image des routeurs. Quant à la zone DMZ, qui nécessite l'ajout d'équipement additionnel lors des installations, donc des coûts supplémentaires, cette avenue est critiquée par les membres puisqu'elle vient à l'encontre de la simplicité du modèle de ZAP Québec.

La proposition de Simon Blondeau et Stéphane Nicolas est de faire le travail pour 12 000\$, ce qui est catégoriquement refusé par l'assemblée, dans le contexte d'un projet communautaire comme celui de ZAP Québec.

Devant cette proposition irrecevable, le coordonnateur Dave Gagnon-Pelletier est mandaté pour trouver un stagiaire afin de faire faire le travail, avec un encadrement partiellement offert par le CRIM-ISIQ. Une autre alternative est d'approcher les équipes de développement de Île Sans Fil et de ZAP Sherbrooke, pour voir ce qui pourrait être emprunté à leurs solutions, en échange de toute la programmation derrière MoiJeZAP.org. Si aucune de ces avenues n'est possible, nous irons vers un appel d'offres pour trouver des professionnels pour effectuer le travail.

4.3. Communications

Carl-Frédéric De Celles informe les membres sur l'état d'avancement de la conférence de presse. Celle-ci a été reportée deux fois suite au désistement tardif du maire Labeaume et du ministre Couillard. Une troisième tentative était encore en préparation jusqu'à tout récemment. Mario Asselin mentionne que le cabinet du maire ne peut malheureusement pas promettre sa présence à court terme, et c'est le même résultat au cabinet du ministre. Dans ce contexte, l'alternative proposée est de donner une entrevue exclusive à un média, afin de créer un effet boule de neige dans les jours qui suivent. Cette alternative devra être approuvée par les partenaires financiers de ZAP Québec. Mario Asselin et Carl-Frédéric De Celles s'occupent toujours de ce dossier.

Carl-Frédéric De Celles informe les membres de l'existence de l'initiative MoiJeZAP.org. Isabelle Lopez décrit le service qui consiste à générer la demande citoyenne et à gérer les installations à partir de cette information. Le développement est presque terminé, il ne reste que les tests à finaliser avant la mise en production. Frédéric Sheedy fait part de son agacement face au fait que l'image corporative de ZAP Québec et celle de la campagne MoiJeZAP.org soient différentes. Isabelle Lopez explique dans quel contexte les deux images seront utilisées.

Carl-Frédéric De Celles mentionne enfin que le troisième chantier en cours dans le dossier des communications concerne la refonte du site web et des pages-portal. Il est mentionné qu'il a été difficile jusqu'à maintenant de mener les projets jusqu'à la fin par manque de constance chez les bénévoles impliqués.

Bruno Remy parle du fait que les pages-portal ne sont pas assez utilisées par les points d'accès et qu'il serait intéressant de pousser plus loin en ce sens. Les membres conviennent de tenter de trouver une façon de rendre les pages-portal plus attrayantes, quitte à reporter le travail de refonte du site web, qui est jugé



moins prioritaire. Il est aussi convenu qu'il est plus important d'atteindre l'objectif de 200 points d'accès d'ici la fin de l'année 2008 que de prendre de l'énergie à convaincre les points d'accès à mieux utiliser les pages-portail.

4.4. Finances

Christian Gingras présente l'état des finances de ZAP Québec, en mentionnant que deux chèques de subvention sont arrivés, pour un total de 70 000\$. La situation financière de ZAP Québec est contrôlée, des procédures sont en cours pour l'ouverture d'un compte AccèsD, d'un compte ING Direct ainsi que l'obtention d'une carte de crédit qui facilitera certains achats.

5. États financiers 2007 et budget 2008

5.1. Adoption des états financiers 2007

Christian Gingras présente les états financiers 2007, tels que préparés par la firme *Choquette Corriveau*. Mario Asselin propose l'adoption des états financiers 2007. Martin Boisjoly appuie la proposition. Les états financiers 2007 sont adoptés à l'unanimité.

5.2. Adoption du budget 2008

Christian Gingras présente le budget 2008, tel que présenté lors de la dernière assemblée générale. Isabelle Lopez propose l'adoption du budget 2008. Frédéric Sheedy appuie la proposition. Le budget 2008 est adopté à l'unanimité.

5.3. Nomination de la firme comptable

Christian Gingras, après une expérience positive dans les derniers mois, propose que la firme *Choquette Corriveau* soit mandatée par ZAP Québec pour effectuer les vérifications et les accompagnements au niveau de la comptabilité. Claude Richard appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

6. Ratification des actes des administrateurs

Claude Richard propose de ratifier les actes des administrateurs pour la dernière année. Isabelle Lopez appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

7. Modifications aux Statuts et règlements

Au point 2, l'adresse de ZAP Québec est modifiée pour 1541 du Menuet au lieu de 1541 de Berri, suite à un changement de nom de rue par la Ville de Québec.

Au point 5, la cotisation annuelle requise pour devenir membre actif devient une cotisation (le mot «annuelle» est retiré, ainsi qu'à tous les autres points où il est inscrit dans ce contexte). De plus, une cinquième condition est ajoutée pour qu'une personne soit considérée comme membre actif, soit celle d'avoir participé à au moins une assemblée générale dans les deux années précédentes.

Au point 16, le nombre d'administrateurs passe de cinq à six, le changement étant aussi effectué à tous les points où le nombre d'administrateurs est inscrit.

Au point 25, le rôle du président est modifié par l'ajout de la phrase suivante : «En cas d'égalité lors de la tenue d'un vote, le président ou le vice-président au cas d'absence ou d'incapacité temporaires d'agir du président, a un vote prépondérant sur toute question. Le président, ou le vice-président le cas échéant, peut exercer son droit au vote prépondérant» et le retrait de la phrase suivante : «Il s'occupe également des relations publiques.»

Au point 33, les dates de dépôt au Registraire des entreprises du Québec et de réception des lettres patentes sont ajoutées, soit le 9 octobre 2006 et le 1^{er} novembre 2006.



Dave Gagnon-Pelletier propose l'adoption des modifications apportées aux Statuts et règlements. Carl-Frédéric De Celles appuie la proposition, qui est adoptée à l'unanimité.

8. Élection des administrateurs

Christian Gingras propose Dave Gagnon-Pelletier comme président d'élection. Martin Boisjoly appuie la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

Claude Richard demande si les membres actuels du CA se représentent en bloc et propose l'élection de ce groupe d'administrateurs s'ils acceptent. Isabelle Lopez appuie cette proposition. Les membres suivants acceptent : Carl-Frédéric De Celles, Christian Gingras, Stéphane-Billy Gousse, Bruno Remy, Mario Asselin. Luc Deschênes a signifié par courriel son intention de ne pas présenter sa candidature de nouveau.

Une élection doit donc avoir lieu pour le sixième administrateur. Carl-Frédéric De Celles propose Claude Richard comme administrateur. Claude Richard propose Frédéric Sheedy comme administrateur. Claude Richard propose la fin des mises en candidature. Martin Boisjoly appuie cette proposition. Claude Richard refuse d'être candidat. Frédéric Sheedy accepte d'être candidat. Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes à pourvoir, le sixième administrateur est donc Frédéric Sheedy.

9. Varia

Carte d'identité

Dave Gagnon-Pelletier s'occupera de la collecte des informations (titres, photos, etc.) et de l'impression après que Frédéric Sheedy ait finalisé le design, convenu par les membres.

Dépenses des bénévoles

Il est convenu que le remboursement des dépenses de déplacement en voiture des bénévoles sera réalisé au tarif de 40¢ du kilomètre (avec la date, l'heure, l'endroit et le nombre de kilomètres). Les déplacements en transport en commun ou taxi (lorsque nécessaire seulement) ainsi que les repas seront remboursés au coût réel sur présentation de pièces justificatives, de même que les coûts de stationnement. Il est entendu que les dépenses seront réduites au minimum afin de réduire les coûts d'opération.

Remerciements à Luc Deschênes

Il est proposé par l'ensemble des membres présents une motion de remerciement à Luc Deschênes pour tout le travail réalisé depuis la fondation de ZAP Québec, suite à l'initiative de sa part d'inviter les bénévoles de Île Sans Fil à l'automne 2006.

T-shirts

Après discussion, il est convenu d'acheter chez *Louis Garneau* 80 t-shirts de marque *American Apparel*, à environ 16\$/unité, de couleur noire, logo de ZAP Québec au cœur, et inscription en haut à l'arrière (www.zapquebec.org - *Le sans-fil branché*). Dave Gagnon-Pelletier fera le nécessaire pour la commande.

10. Levée de l'assemblée

Claude Richard propose la levée de l'assemblée. Frédéric Sheedy appuie la proposition. L'assemblée générale annuelle se termine à 22h00.

Christian Gingras
Secrétaire-trésorier

Stéphane-Billy Gousse
Président